

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014055

Signataire : ABW/LT

OBJET : Désignation des représentants au sein des conseils de quartier dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité avec confirmation des 8 conseils de quartier

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté municipale d'associer largement les citoyens aux décisions locales,

A l'unanimité.

DELIBERE :

CONFIRME l'organisation sur la commune d'Aubervilliers de huit conseils de quartier selon les dénominations et les périmètres annexés à la présente délibération.

DIT que ces conseils de quartier sont constitués en comités consultatifs auprès du conseil municipal. Ils doivent présenter à celui-ci un bilan annuel de fonctionnement.

DIT que les présidents des conseils de quartier seront élus parmi les habitants du quartier concerné.

DESIGNE deux élus membres du conseil municipal en tant que représentant la municipalité pour chacun des 8 conseils de quartier.

QUARTIERS	1 ^{er} membre du conseil municipal	2 ^e membre du conseil municipal
1 - Robespierre – Cochenneq – Péri	Marc RUER	Silvère Rosenberg
2 - Maladrerie – Emile Dubois	Salah CHIBAH	Antoine WOHLGROTH
3 - Vallès – La Frette	Leïla TLILI	Anthony DAGUET
4 - Paul Bert	Nourredine KADDOURI	Rougui SIGNATE
5 - Quatre Chemins – Villette	Soizig NEDELEC	Jean-Jacques KARMAN
6 - Sadi Carnot – Firmin Gémier	Maria MERCADER Y PUIG	Kilani KAMALA
7 - Centre ville – Victor Hugo	Sylvie DUCATTEAU	Danielle MARINO
8 - Landy – Plaine - Marcreux – Pressensé	Hana RABAH	Marie KOUAME AKOUA

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI



Reçu en Préfecture le 23/05/2014
Publié le 23/05/2014
Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

